



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION CHAMPIONNATS ET
COUPES**

SEANCE du 20 SEPTEMBRE 2023

PRESIDENT : G. GOUZERCH

PRESENTS : G. SAMSON – D. LE BOUEDEC - A.GUILLORY

EXCUSES : A. NIO - P. LE FOL – J.P. LORGEUX –

**Match du 17 Septembre 2023 – PONT SCORFF FA 1 / PLOUHINEC FC 2 – Trophée
Morbihan.**

Arbitre SISSOKO Yoann.

**Rencontre arrêtée à la 52^{ème} minute de jeu suite à une blessure grave d'un joueur avec
intervention des secours.**

La commission donne **MATCH A REJOUER.**

La présente décision est susceptible d'appel, en 2^{ème} instance, devant la Commission d'appel du
District du Morbihan, dans un délai de 48 heures franches, Art 98.1 des Règlements de la Ligue de
Bretagne.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
G.GOUZERCH